

Accès à la santé et aux soins pour tous en Normandie

Il est **urgent** d'agir

Décembre 2020

Présenté par Philippe Tessier

UN TERRITOIRE FRAGILE... ET UNE ACTUALITÉ BRÛLANTE

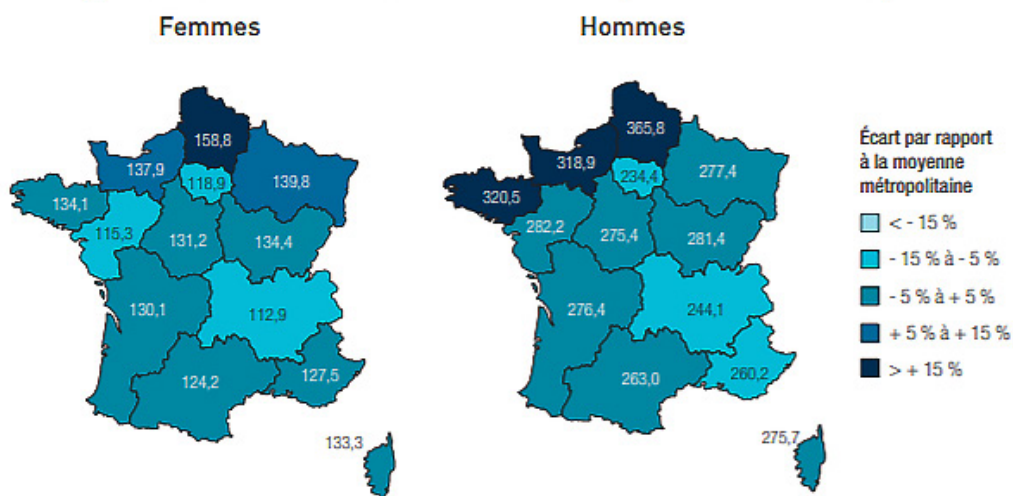
Le patient normand ne se porte pas comme un charme. Notre région fait hélas partie des territoires dont les indicateurs de santé sont les plus défavorables : l'espérance de vie à la naissance est l'une des plus faibles des régions métropolitaines et la surmortalité prématurée y est forte, avec un taux supérieur de 13,6% à celui du niveau métropolitain.

En 2018, on recensait 21,5% de la population en affection longue durée (contre 20,4% au niveau national) et une population très touchée par les maladies cardio-neuro-vasculaires et respiratoires (16% des bénéficiaires de l'Assurance maladie). Notons enfin que les personnes âgées de plus de 60 ans représenteront 33% des Normands en 2030, contre 22% aujourd'hui.

Est-il besoin de préciser que la conduite de cette étude aura été placée sous le signe d'une actualité brûlante ? En pleine crise hospitalière, de situation explosive des urgences sur fond de débat suscités par la nouvelle réforme d'Etat - cristallisée par la loi « Ma Santé 2022 » - nul n'aurait pu imaginer l'onde de choc créée par la pandémie de la Covid-19. Jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité la question de la santé n'aura été placée au cœur même de la vie politique, sociale et économique. Jamais le champ de la santé n'aura été aussi commenté, débattu, mis au grand jour.

Ainsi, la question de la prévention, quasiment marginalisée en France par le discours et les moyens discrets qu'elle mobilise, aura été pour la première fois aux yeux de tous, le principal enjeu vital.

Écarts régionaux des taux standardisés* de mortalité prématurée (< 65 ans), en 2013



* Taux standardisés sur l'âge pour 100 000 habitants, selon la population européenne de référence (Revision of the European Standard Population, Eurostat 2013).

Champ • France métropolitaine.

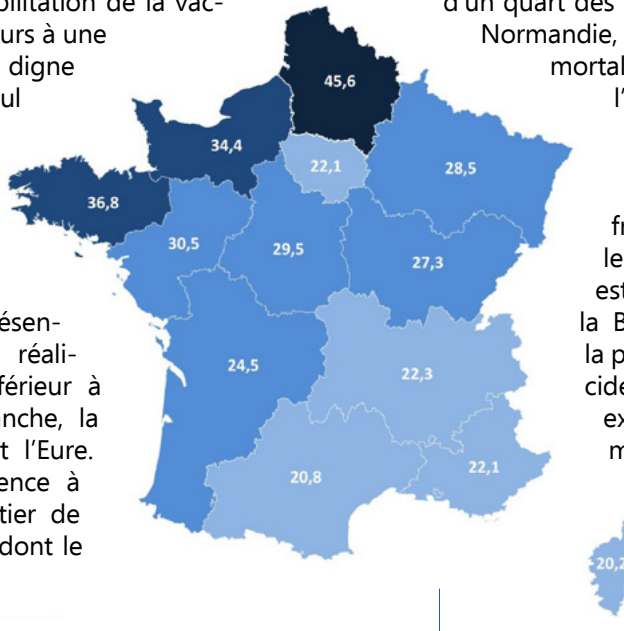
Sources • Certificats de décès (CépiDc) ; statistiques démographiques (INSEE).

PRÉVENTION LE PARENT PAUVRE DE LA SANTÉ

En ne consacrant que 2 à 3% des dépenses de santé à la prévention, le système français a toujours privilégié une approche curative des soins. Funeste erreur, car ingérer des médicaments n'améliore guère l'espérance de vie en bonne santé. Le CESER fait une série de propositions qui prônent notamment l'éducation à la santé, l'activité physique, la réhabilitation de la vaccination et le recours à une médecine scolaire digne de ce nom ! Un seul chiffre donne l'ampleur du travail à accomplir : en 2018-2019, la visite médicale de 6e présentait un taux de réalisation moyen inférieur à 20% dans la Manche, la Seine-Maritime et l'Eure. Il y a donc urgence à revaloriser le métier de médecin scolaire dont le

rôle est fondamental pour aider à contrer des inégalités de santé qui se creusent dès le plus jeune âge.

Notons également que les conduites addictives interviennent dans environ 30% des décès avant 65 ans. La consommation d'alcool est responsable à elle seule de près d'un quart des hospitalisations. En Normandie, la morbidité et la mortalité induites par l'alcool sont d'environ 20% supérieures à celles d'autres régions françaises. Par ailleurs, la Normandie est tristement, après la Bretagne, la région la plus exposée au suicide, avec un taux qui excède de 22,9 % la moyenne nationale.



LES TERRITOIRES REVIENNENT DANS LA PARTIE

A la conquête de la santé de proximité.

Comment proposer une santé territorialisée, au plus proche de la population, incluant l'ensemble de la chaîne des soignants et des acteurs du secteur médico-social ? Ce ne sont pourtant pas les initiatives qui manquent... et il en faut résolument plus qu'ailleurs dans une région aussi touchée par la désertification médicale et par une répartition aussi inégale des professionnels de santé. Le CESER a examiné les projets de santé des territoires de Neufchâtel-en-Bray, de Mortagne-au-Perche ou encore du sud-Manche et observé qu'ils apportaient une véritable réponse aux besoins, en associant les patients, les professionnels et les élus. Problème : la gouvernance du système de santé ne permet pas toujours aux bonnes idées d'être mises en place ou pérennisées. Nous faisons donc des propositions pour reconquérir une offre de santé de proximité et de qualité, solidifier le « colosse aux pieds d'argile » qu'est l'hôpital public ou encore mieux réguler l'installation des médecins. Nous reprenons également à notre compte la proposition de France Assos Santé pour l'instauration d'un véritable « parlement sanitaire et social » au niveau régional, afin de donner véritablement corps à la démocratie sanitaire.

Donner un plus grand rôle à la Région.

L'organisation du système de santé hante la réflexion politique depuis des décennies. A rebours des recommandations de l'OMS (qui estime que l'on ne peut pas bien gérer la santé d'une population au-delà de 6 à 8 millions d'habitants), l'Hexagone reste ancré sur une logique pyramidale. Hors de question de remettre en cause l'équité garantie par notre système de sécurité sociale. En revanche, il serait tout à fait possible de laisser plus de latitude à la Région, notamment dans les investissements hospitaliers ou d'équipements biomédicaux.

LES CHIFFRES-CLÉS DU SECTEUR



INDUSTRIE

- 2^e région française pour la chimie pharmaceutique
- 3^e région française pour la production de médicaments
- 180 industriels et 4 groupes pharmaceutiques mondiaux (Sanofi, GSK, Johnson & Johnson, MSD Santé Animale)



RECHERCHE

- 3 universités scientifiques
- 2 centres hospitaliers
- 3200 chercheurs
- 1^{re} région française en matière de recherche interventionnelle sur le cancer



FORMATION

- 29 établissements de formation sanitaire pour 7962 étudiants (année 2018-2019)
- 17 établissements de formation en travail social pour 3689 étudiants

Source : Insee

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE NORMANDIE

Accès à la santé et aux soins pour tous | Décembre 2020 | Présenté par Philippe Tessier | Avec le concours d'Isabelle Labiche
Crédits photos : Adobe Stock (p.1), Région Normandie (pp.3 et 4)

Caen Abbaye aux Dames - CS 50523 - 14 035 CAEN Cedex 1 | 02 31 06 98 90
Rouen 5 rue Schuman - CS 21129 - 76 174 ROUEN Cedex | 02 35 52 56 30